

PAYS DE MURAT

Le télécentre inauguré

Le télécentre du pays de Murat a été officiellement inauguré lundi 17 décembre à la Maison des Services, en présence de nombreuses personnalités⁽¹⁾. « Après l'inauguration de la première maison des services à Murat qui a fait école puisqu'il en existe actuellement plusieurs sur le territoire, c'est une nouvelle étape franchie avec l'ouverture de ce télécentre, le premier sur les 7 existants aujourd'hui sur le département », sur 20 au niveau national », soulignait Vincent Descoeur, président du Conseil Général du Cantal. « L'usage des nouvelles technologies et d'Internet permet de concilier choix et qualité de vie avec la nécessité d'occuper un emploi à distance. Ces deux évolutions convergent vers un nouveau concept professionnel : le télétravail », expliquait Bernard Delcros, président de la communauté de communes du pays de Murat. C'est pourquoi, en créant ce nouvel outil qu'est le télécentre, l'intercommunalité a répondu à trois objectifs principaux : offrir aux télétravailleurs déjà en activité des locaux et des outils adaptés au travail à distance ; accueillir de nouveaux actifs sur le territoire qui pourraient s'appuyer sur cette structure pour poursuivre ou développer une activité professionnelle ; et enfin répondre à la demande d'entreprises à la recherche d'un télécentre pour y domicilier leurs propres télétravailleurs.

Outre le télécentre doté de quatre bureaux privatifs équipés des nouvelles technologies (ordinateurs, imprimantes, connexion Internet et lignes téléphoniques, vidéo-projecteur, visiophone), mais aussi de services permanents ou occasionnels (animateur, secrétaire...), le pays de Murat pro-

pose également des formations d'une durée de six mois, entièrement gratuites pour des personnes à la recherche d'un emploi ou pour des télétravailleurs indépendants, ainsi qu'un accompagnement individualisé pour tous les télétravailleurs, avec la création d'un site Internet et la mise en place de journées « découverte » pour les nouveaux arrivants.

Les résultats de la première session de formation dépassent les espérances de la collectivité, puisque « sur douze stagiaires, quatre se sont installés ou sont en cours d'installation, deux développent leur activité, enfin un autre a trouvé un emploi mais conserve un télé-emploi », indiquait Bernard Delcros.

Le site Internet du télécentre a permis d'exporter le concept au-delà du département. En effet, sur la deuxième session qui vient de démarrer, la moitié des 11 stagiaires inscrits provient du Puy-de-Dôme, de l'Isère, du Vaucluse et d'Ile-de-France, découvrant par la même occasion le territoire.

« Notre département pos-

sède de nombreux atouts dont les télécentres qui permettront le développement du Cantal, en valorisant ses potentiels », concluait Paul Mourier, préfet du Cantal.

M. T.

⁽¹⁾Étaient également présents : Henri Barthélémy, vice-président du Conseil Général ; Jean-Yves Bony, député du Cantal ; Martine Mahtouk, maire de Murat ; les élus de la Communauté de Communes du Pays de Murat ; Pierre Brousse, président de la communauté de communes Caldaguès-Aubrac ; Jacques Couvret, président de la Communauté de Communes du Pays de Massiac ; Fabien Miedzianowski, directeur des nouvelles technologies au Conseil Général ; Mathieu de Villemeur, spécialiste du télétravail ; Jean-Michel Astier, président du réseau national de télécentre ; Samuel Houdemon, chargé de mission au Pays de Saint-Flour Haute Auvergne ; Alain Laveissière, coordonnateur emploi formation à la Direction Départementale du Travail ; les télétravailleurs.

